REVUE UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

RUDH	15 décembre 1993	Vol. 5 Nº 7-8
ISSN 0937-714X		Pages 217–296
1. DOCTRINE	Frédéric SUDRE et al. – Institut de droit européen des droits de l'homme, Montp Chronique de la jurisprudence de la CourEDH / Première partie : janvier-mai 199 Constance GREWE, Caen L'arrêt de la Cour constitutionnelle fédérale allemande du 12 octobre 1993 sur le de Maastricht : l'Union européenne et les droits fondamentaux	93 217 T <u>r</u> aité
2. JURISPRUD	ENCE	
	Cour européenne des droits de l'homme, Strasbourg Visites domiciliaires et saisies douanières non conformes aux articles 8 et 6 § 1 C Funke c. France	
– 25. II. 93 –	Visites domiciliaires et saisies douanières en violation de l'article 8 / Crémieux c.	,
– 25. II. 93 –	Visites domiciliaires et saisies douanières en violation de l'article 8 CEDH / Miailhe c.	France 238
– 16. XII. 92 –	Perquisition d'un cabinet d'avocat en violation de l'article 8 CEDH / Niemietz c. Alle	emagne 241
– 27. XI. 92 –	Restrictions du droit des parents de visiter leurs enfants éloignés par l'autorité pu en violation de l'article 8 CEDH / Olsson c. Suède (n° 2)	
– 25. V. 93 –	Condamnation d'un témoin de Jéhovah pour prosélytisme enfreint l'article 9 C. Kokkinakis c. Grèce	
– 28. VIII. 92 –	Condamnation d'un homme politique pour diffamation en violation de l'article 10 C Schwabe c. Autriche	
– 19. IV. 93 –	Défaut de lecture approfondie du dossier par un juge du Tribunal fédéral n'enfre l'article 6 § 1 CEDH / Kraska c. Suisse	
- 16. XII. 92 -	Impartialité du juge de la détention et du juge du fond / Sainte-Marie c. France	
– 25. II. 93 –	Durée excessive (douze ans et dix mois) d'une procédure pénale / Dobbertin c.	France 271
– 16. XII. 92 –	Défaut de motivation d'un arrêt d'une cour militaire et brièveté du délai de re- Hadjianastassiou c. Grèce	
– 25. IX. 92 –	Refus de commettre d'office un avocat devant la Cour de cassation / Pham Hoang c.	France 277
– 25. IX. 92 –	L'obligation de principe d'un condamné de rembourser les honoraires de trois a commis d'office conforme à l'article 6 CEDH / Croissant c. Allemagne	
- 25. III. 93 -	Châtiment corporel à l'école n'enfreint pas l'article 3 / Costello-Roberts c. Royaun	ne-Uni 282
- 12. X. 93 -	Cour constitutionnelle fédérale allemande, Karlsruhe Traité de Maastricht sur l'Union européenne conforme à la Constitution	286
3. DOCUMENT	ATION	
– 9. X. 93 –	Conseil de l'Europe, Strasbourg Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des 32 Etats membres du Cons l'Europe : Déclaration de Vienne sur la réforme de la CEDH, les minorités nation le plan d'action contre le racisme	ales et
	Parlement européen (PE), Strasbourg	
– 22. IV. 93 –	Obligation de la mention de la religion sur la carte d'identité grecque non justifiée	296

Kehl

Strasbourg

Arlington, Va.

M

Editions N. P. Engel